

La Gazette de Berthier.

PUBLIÉE PAR LA COMPAGNIE D'IMPRIMERIE DE BERTHIER

UN DOLLAR PAR AN

BERTHIER, 31 OCTOBRE 1890

C. A. CHÈNEVERT, DIRECTEUR DE LA RÉDACTION

FEUILLETON

LES DEUX SŒURS.

QUATRIÈME PARTIE

V

(Suite.)

Or, un matin, comme d'habitude, Joseph apporta à son maître son courrier dans une petite corbeille artistement fabriquée avec du fil d'argent. La corbeille était presque pleine.

— Tout cela ? fit Maurice.

— Monsieur sera forcé bientôt de prendre un secrétaire, répondit le valet de chambre.

— J'y ai déjà pensé, mais j'attendrai encore. Du reste cette lecture de lettres que je fais tous les matins, ne manque pas d'un certain agrément.

Le domestique s'étant retiré, le jeune homme versa les lettres sur son bureau et les éparpilla devant lui. Il y en avait une trentaine. Il en ouvrit successivement quelques-unes, qu'il lut en fronçant les sourcils ou avec un sourire dédaigneux et qu'il jeta à ses pieds après les avoir déchirées.

— Si elles sont toutes du même genre, murmura-t-il, je pourrais me dispenser de voir les autres.

Et il mit la main sur les lettres, comme s'il allait les prendre et les jeter dans le foyer de lacheminée.

A ce moment une porte s'ouvrit doucement derrière lui, et Manette Biron entra dans le cabinet.

— Bonjour, Maurice, dit-elle.

Le jeune homme se leva avec empressement et, s'étant avancé vers la vieille femme, il lui mit un baiser sur le front.

— Je ne te dérange pas ? lui demanda-t-elle.

— Vous ne me dérangez jamais, ma mère ; vous le savez bien. Venez vous asseoir là, dans ce bon fauteuil.

Et quand elle fut installée dans le fauteuil et qu'il lui eut mis un coussin sous les pieds, il reprit :

— Comment avez-vous passé la nuit ? avez-vous bien dormi ?

— Je n'ai fait qu'un somme, mon ami, et je ne sens plus ce matin la fatigue du voyage. Ah ! dame, continua-t-elle en souriant, on est mieux dans ton bel hôtel que dans ma pauvre cabane des Huttes.

— Aussi, pourquoi voulez-vous toujours y rester ?

— Pourquoi ? Parce que pour moi elle est pleine de pieux souvenirs ; parce que c'est là que je suis venue au monde et que je veux y mourir.

— Soit, Manette ; c'est ce que vous m'avez répondu déjà lorsque, voyant que vous ne vouliez pas venir demeurer avec moi à Paris, je vous ai prié de vous installer tout à fait à Salerne ; mais puisque vous ne voulez pas vous éloigner de votre montagne, pourquoi ne faites-vous

pas construire une maison à la place de la cabane ?

— Je le pourrais, rien ne m'empêcherait non plus de prendre des gens pour me servir ; mais j'ai d'autres idées. Quand on a mon âge, on ne se défait plus de ses habitudes. Pour d'autres gens de Marangue, Maurice, je veux rester jus qu'à mon dernier jour la rebouteuse, la vieille sorcière. Tout en faisant tout le bien que je peux, je veux économiser et augmenter encore la part que j'ai gardée de la fortune du docteur Grandier. Tu connais déjà quelques-unes de mes affections, je veux faire riches les enfants que j'aime. Ce que je veux construire, Maurice, c'est plusieurs fortunes. Si je faisais bâtir, comme tu me le conseilles, j'aurais une belle maison ; et ce que j'aime au hameau de la montagne, c'est ma cabane !

Elle essuya ses yeux qui s'étaient remplis de larmes.

— Je vous ai attristée, pardonnez-moi, dit Maurice en lui prenant la main.

— Enfant, en quoi tes paroles affectueuses auraient-elles pu me faire de la peine ? Mes larmes ont une autre cause. Mais, pendant les quelques jours que je vais passer avec toi, je veux être gaie. Voyons, que faisais-tu quand je suis entrée ?

— Voyez, je dépouillais ma correspondance ; j'ai encore toute ces lettres à lire.

— Il me semble que tu en reçois beaucoup.

— C'est vrai, car il y en a que leurs auteurs pourraient se dispenser d'écrire.

— Veux-tu parler de celles-là, que je vois en morceau sous tes pieds ?

— Oui.

— Maurice, tu reçois donc des lettres auxquelles tu ne réponds pas ?

— Oui, Manette, souvent.

Ah !... je croyais que la politesse exigeait toujours qu'on répondit à une lettre.

— Non, Manette, pas toujours.

— Tu sais, Maurice, c'est une idée à moi ; je peux bien avoir tort.

— Voulez-vous que je vous en lise quelques-unes ? Vous jugerez vous-même.

— Tu peux lire, Maurice, j'écoute.

Le jeune homme ouvrit une lettre et lut :

Madame Ducastel serait heureuse si monsieur Maurice Vermont voulait bien lui faire l'honneur de venir dîner avec elle lundi prochain, à six heures.

— C'est une invitation très aimable, dit Manette.

— Oui, répondit Maurice ; seulement, je ne connais pas cette madame Ducastel, je n'ai même jamais entendu parler d'elle.

— Et elle t'invite à dîner ?

— Vous venez d'entendre. Dois-je répondre à cette lettre ?

— Déchire, Maurice, déchire, dit Manette.

Les morceaux tombèrent sur le parquet.

Maurice lut :

Madame la baronne de Giroven a l'honneur d'informer monsieur Vermont qu'elle reçoit tous les mercredis, et elle espère le voir à sa pro-

chaine soirée. On fait de la musique, on danse et on joue.

— Eh bien, dit le jeune homme, je ne connais pas plus cette baronne de Giroven que je ne connais madame Ducastel, et je crois qu'elle serait bien embarrassée si elle avait à donner quelques renseignements sur ses ancêtres.

— Je comprends, dit Manette ; déchire, Maurice.

Et la lettre de la baronne alla rejoindre les précédentes :

Monsieur,

J'ai entendu dire de vous un si grand bien, et on m'a fait de M. Maurice Vermont un portrait si séduisant, que je désire vivement vous connaître. Je vous attendrai demain à partir de deux heures. Demandez madame de Sainte-Claire, rue de l'Arcade, 32.

— Déchire, déchire ! s'écria Manette.

C'était déjà fait.

Monsieur,

Je débute ce soir au théâtre des Folies : j'ai un joli rôle, et il y a des moments où je suis réellement très bien. Ce serait un grand plaisir pour moi de savoir que vous assistez à la représentation, et que vous voulez bien apprécier mon talent. Je sais que vous avez beaucoup d'influence dans le monde artistique et j'ai besoin d'être encouragé.

FLEURETTE.

— Voilà ce que c'est que d'être millionnaire, fit Maurice en souriant. Je déchire, n'est-ce pas ?

— Et tout à l'heure au feu pour qu'il n'en reste rien.

— Chaque jour à Paris, reprit Maurice, chaque jour on distribue des lettres semblables, adressées à des hommes qui ont de la fortune ou une grande réputation par des dames Ducastel, des baronnes d'occasion et des Fleurettes plus ou moins protégées. C'est une des attractions de l'or ou de la célébrité.

— C'est triste ? dit Manette.

— C'est égal, fit Maurice en déchirant la lettre de l'actrice, pour une débutante, mademoiselle Fleurette n'est pas précisément une novice, en voici une autre : cette fois, c'est un homme qui écrit. Il lut :

Monsieur,

Vous êtes très riche et vous savez, ce qui est rare, faire un noble emploi de votre fortune. Je sais qu'on ne fait jamais en vain appel à votre cœur quand il s'agit d'une bonne œuvre...

— C'est très bien, cela, dit Manette.

— Attendez, dit Maurice.

Il continua :

En encourageant et en venant en aide à un pauvre inventeur qui a fait une découverte merveilleuse, unique, vous ne feriez pas seulement une bonne œuvre ordinaire, monsieur, vous rendriez à la France un immense service et votre nom serait placé le premier parmi ceux des plus grands bienfaiteurs de l'humanité.

Monsieur, j'ai trouvé le moyen, vainement cherché jusqu'à ce jour de diriger les ballons à travers les airs. Comme tout ce qui est du génie de l'homme, mon système est des plus simples ; il consiste à at-

ter plusieurs aigles apprivoisées à la nacelle du navire aérien. Du reste, je vous soumettrai tous mes plans et vous expliquerai les combinaisons mécaniques de l'attelage de mes oiseaux. C'est une révolution dans les airs, monsieur.

Je viens vous demander, avec la certitude que vous ne laisserez pas échapper cette occasion de vous couvrir de gloire, cinquante mille francs qu'il me faut pour fabriquer mon aérostat, me procurer des aigles et faire mes premières expériences.

Votre reconnaissant et bien dévoué,
LUCIDON, inventeur célèbre.

— Je n'ai rien à dire de cette lettre, Maurice, ces questions-là sont au-dessus de mon intelligence. Je trouve seulement que cette personne dispose un peu légèrement de la fortune d'autrui. On ne demande pas comme cela cinquante mille francs.

— Oh ! il aurait pu dire aussi bien cent mille ou deux cent mille francs.

— Est-ce que tu vas lui donner ce qu'il te demande ?

Maurice se mit à rire et déchira la lettre.

— Pourquoi la déchires-tu ? demanda Manette.

— Parce que je ne veux pas y répondre. M. Lucidon, inventeur célèbre, qui l'a écrite, est un pauvre fou. Nous n'avons pas fini, voulez-vous que je continue ?

— Non, répondit Manette, je suis suffisamment édifiée comme cela. Et c'est tous les jours ainsi ?

— Non, heureusement.

Il remua les lettres, regardant l'écriture de chaque inscription.

— An ! s'écria-t-il joyeusement, je vais encore vous lire celle-ci, et je suis sûr d'avance qu'elle vous fera plaisir.

— De qui est-elle ?

— De Georges.

— De ton ami, de ton frère... Oh tu as raison, Maurice, je vais être bien heureuse d'avoir de ses nouvelles.

Voici ce que Georges écrivait :
Mon cher Maurice,

J'ai demandé et je viens d'obtenir un congé d'un mois. J'arriverai demain à Paris. Je resterai avec toi quinze jours, si tu veux bien me garder aussi longtemps, et j'irai passer les quinze autres jours à ta jolie ferme des Ambrettes, dans la famille de notre bon ami Thomas. Il y a plus de trois mois que je n'ai reçu aucune nouvelle de là-bas. Si tu sais comment va notre bonne maman Manette, tu me le diras demain.

A toi de cœur.

GEORGES.

— Le cher ami, dit Manette très émue, comme je vais être heureuse de le voir et de l'embrasser. C'est que je ne l'ai pas vu depuis la guerre, depuis qu'il est capitaine, depuis qu'il a gagné la croix d'honneur sur le champ de bataille ! Il est bon comme toi, Maurice ; tu l'aimes bien, n'est-ce pas ?

— Ne venez-vous pas de dire qu'il était mon frère ?

— Oui, Maurice, ton frère, puisque vous êtes deux de mes enfants.

Ah ! aimez-vous bien toujours ; ce sera le bonheur de Manette ; Maurice, je resterai quinze jours près de toi, et je m'en retournerai avec Georges.

— Nous reparlerons de cela, répondit Maurice en souriant, mon intention est de vous garder tous les deux plus longtemps.

— Nous verrons ce que dira Georges. En attendant, tu vas achever de lire tes lettres.

— Je suis comme vous, Manette, fit le jeune homme, j'en ai assez pour l'instant. Il en reste une douzaine, je les lirai tantôt.

— Là-dessus, Maurice, je n'ai pas de conseil à te donner.

— Manette, ne vous êtes-vous pas demandé pourquoi ma dernière lettre vous priait si instamment de venir passer quelques jours à Paris ?

— J'ai pensé, mon ami, qu'il te serait agréable de me voir de me montrer ensuite ton hôtel, où tu es superbe, et de recevoir mon approbation pour tout ce que tu as fait.

— Vous ne vous êtes pas trompée, Manette ; mais j'avais encore une autre raison.

— Laquelle ?

— Le désir, le besoin, si vous le voulez, de causer avec vous. Il y a beaucoup de choses qu'on ne peut pas dire dans une lettre...

— Eh bien, Maurice, nous pouvons causer. Qu'as-tu à me dire ?

— Manette je désire me marier.

— Mon enfant, la vieille femme à qui tu demandes son avis t'approuve absolument. Tu ne pouvais rien me dire qui me fit autant de plaisir. Oui, il faut te marier. Il faut ici une femme pour t'aimer d'abord, puis pour gouverner la maison. Si brillante que soit la position d'un jeune homme seul, je ne la comprends pas. Maurice, tu es trop riche et tu reçois trop de lettres...

comment dirai-je... singulières, pour ne pas associer, le plus tôt possible, ta vie à celle d'une belle jeune femme, qui, par son cœur, son caractère et sa vertu, sera digne de toi. Je ne parle pas de la fortune, tu en as assez pour avoir le droit de prendre, n'importe dans quel monde, la femme de ton choix. Mais ce qu'il faut surtout qu'on t'apporte en dot, Maurice, c'est un passé sans reproche, c'est la sagesse. As-tu déjà jeté les yeux sur une jeune fille ?

— Ce n'est pas une jeune fille, Manette, bien qu'elle n'ait que vingt ou vingt-deux ans, — je ne lui ai pas demandé son âge, — elle est veuve.

— Pour toi, Maurice, j'aurais préféré une jeune fille.

— Pourquoi ?

— Parce qu'une jeune fille, devenant une jeune femme, se corrige facilement, pour plaire à son mari, de certains défauts qu'elle peut avoir, tandis que la veuve qui en a les garde.

— Il peut se faire qu'elle n'en ait pas.

— Enfant, fit Manette en hochant la tête, toutes les femmes en ont.

VI

Ils restèrent un moment silencieux.

— A quel monde appartient-elle, cette jeune veuve ? demanda Manette.

— Au meilleur monde, répondit-il.

— Selon moi, c'est une garantie. Elle est de Paris ?

— Non, mais elle y demeure tout près d'ici.

— Ce qui te permet de la voir souvent, fit Manette en souriant. De quel pays est-elle ?

— Elle est née en Pologne, et son mari était un grand seigneur russe.

— Alors elle n'est pas Française ? Parce qu'elle est née en Pologne ; son père et sa mère, qu'elle a perdus lorsqu'elle était jeune encore, étaient Français tous les deux. Elle porte aujourd'hui un des plus grands noms de Russie.

— Tu peux me dire son nom, Maurice ?

— Princesse Olga Ramidoff.

— Ah ! fit Manette, c'est une princesse !

— Vous paraissez étonnée.

— Je l'avoue, Maurice, mais ce n'est pas, crois-le bien, parce que je trouve que tu as jeté les yeux trop haut. Avec ta fortune, mon ami, et tes mérites personnels, qui sont plus encore que ta fortune, tu as le droit de prétendre à une illustre alliance. Je n'ai jamais vécu ni avec des princes, ni avec des princesses ; mais si ce sont des hommes et des femmes comme les autres, je leur accorde volontiers le prestige qu'ils doivent à leur naissance, lequel est tout entier dans les services rendus par les ancêtres. Je n'ai qu'à t'applaudir, Maurice, d'avoir fixé ton choix sur une princesse. J'aurais préféré qu'elle fût Française ; mais comme tu viens de me le dire, elle l'est presque, puisque ses parents sont nés en France. Est-elle riche ?

— Plus d'un million de fortune.

— Je pouvais me dispenser de t'adresser cette question. Il va sans dire que tu l'aimes ?

— Oh ! oui, je l'aime, ou plutôt je l'adore ! répondit Maurice avec feu.

— Il faut qu'il en soit ainsi. Naturellement, elle t'aime ainsi ?

— Elle a bien voulu me dire que son cœur répondait aux battements du mien.

— Elle est restée veuve sans enfant ?

— Oui.

— Elle est belle ?

— Oh ! merveilleusement belle !

— Ton enthousiasme me plait, répondit Manette avec un affectueux sourire ; je sens qu'on doit être ainsi quand on aime. Elle est intelligente, instruite, distinguée ?

— Parfaite sous tous les rapports.

— Ce qui veut dire qu'avec la grâce et la beauté elle a la bonté, tous les nobles sentiments.

— Oui, Manette, oui.

— Alors, mon enfant, je me réjouis avec toi du bonheur qui t'attend.

— Ainsi, vous m'approuvez ?

— Comment ne t'approuverais-je pas ? Tu as découvert la femme que je rêvais pour toi. Y a-t-il longtemps que tu le connais ?

— Environ six semaines.

(A continuer.)

GAZETTE DE BERTHIER

BERTHIER, 31 OCTOBRE 1890.

Le Comte de Paris à Montréal, Trois-Rivières et Québec.

La visite du comte de Paris et du Duc d'Orléans à Montréal, a créé une excitation extraordinaire.

Ces illustres visiteurs ont été l'objet de démonstrations grandioses.

La population de Montréal dans un commun accord leur a manifesté par des fêtes continuelles la joie que lui causait leur présence.

Le Banquet du Windsor a eu un succès éclatant.

La grande salle qui avait été magnifiquement décorée était littéralement remplie de monde. Au-delà de 600 personnes assistaient à ce banquet, sans compter les Dames qui s'étaient rendues en foule et en grande toilette pour entendre les discours.

Après le *God save the Queen*, chanté en chœur par les convives, et joué par l'orchestre, l'honorable juge Jetté porta la santé de Son Altesse Royale le comte de Paris dans les termes suivants :

Monseigneur,

Vous avez bien voulu profiter du rapide voyage que vous faites en Amérique pour venir visiter ce pays du Canada, peuplé à l'origine par ces nobles et robustes colons français dont nous sommes si fiers d'être les descendants. Permettez-moi au nom de tous ceux qui ont l'honneur de s'asseoir à ce banquet, de vous remercier de cette visite et de vous dire combien nous vous en sommes reconnaissants.

La France, Monseigneur, n'a laissé nulle part une empreinte plus profonde que sur ce sol. Ses institutions, ses lois, ses traditions avaient façonné cette colonie à l'image de la mère-patrie, et lorsque les malheurs de la guerre nous séparèrent d'elle, il s'est trouvé que le petit peuple qui changeait ainsi d'allégeance, était si fortement trempé, si uni, si homogène, que depuis plus d'un siècle les vicissitudes d'une carrière exceptionnellement difficile, n'ont pu ni l'entamer, ni l'amoinrir, n'ont pu même ralentir son merveilleux développement.

Cette France, Monseigneur, qui nous avait donné tant de vigueur et de sève, c'était celle que cette longue suite de rois, vos ancêtres, avait faite si grande et si glorieuse.

La séparation accomplie, le drapeau de la France repassa les mers, et pendant un siècle, l'immensité de l'océan étouffait tous les bruits que notre oreille attentive aurait cependant voulu saisir.

Cet isolement nous fut d'autant plus pénible que les nouveaux gouvernants n'avaient pas encore appris à nous connaître. Aussi les premiers temps du nouveau régime furent-ils difficiles; mais peu à peu la loyauté de nos intentions, la franchise de notre caractère, notre esprit de soumission aux lois firent tomber les préventions qui existaient contre nous. Il y a 50 ans, nous luttions les armes à la main pour la conquête de quelques-unes de ces libertés nécessaires à la vie et au progrès des peuples; aujourd'hui l'Angleterre nous concède sans hésitation toutes celles qui sont compatibles avec notre situation politique, et nous pouvons dire avec orgueil qu'il n'y a peut-être pas un pays au monde où la véritable liberté soit mieux comprise et mieux pratiquée.

Ce sera la gloire de ces hommes éminents qui présidaient aux destinées de l'Amérique britannique, d'avoir si bien compris qu'il était de bonne et sage politique de permettre et d'encourager le développe-

ment, à l'ombre du drapeau anglais, de ce peuple qui tient tant à rester fidèle aux traditions de ses ancêtres.

Aussi sommes-nous restés bien français, et je me rappelle que le jour où après un siècle de séparation, le drapeau de la France repartit sur les eaux de notre grand fleuve, ce fut d'une extrémité de la province à l'autre, comme un trépassaillement d'allégresse et le paysan canadien, l'habitant comme nous disons ici, exprimant dans son langage simple mais vrai la pensée de tous, en revoyant ces marins que pourtant il n'avait jamais vus, s'écriait: "Où! je me souviens ce sont nos gens!"

Monseigneur, toute l'histoire de la race française sur ce sol d'Amérique est résumée dans ces quelques mots.

Depuis plus d'un siècle, nous avons pieusement entretenu dans nos cœurs le feu sacré de cet ardent amour pour la France, et chaque fois qu'un grand français daigne venir jusqu'à nous, un seul mot suffit pour exprimer ce que nous ressentons, le mot de notre devise, et ce mot, prince, nous le disons ce soir, comme toujours, avec sincérité, croyez-le: "Je me souviens!" Messieurs,

J'ai l'honneur de vous proposer la santé de notre hôte, MONSIEUR LE COMTE DE PARIS!

RÉPONSE DU COMTE

En se levant pour répondre, le comte de Paris fut l'objet d'une immense ovation. Il répondit en ces termes:

Messieurs, c'est avec une profonde émotion que je me trouve appelé à vous remercier en français de l'accueil si cordial que vous voulez bien me faire. Vous qui, grâce à votre énergie et à celle de vos ancêtres, avez su vous reconstituer une patrie française non seulement par la langue mais par les mœurs, par la religion, vous ne savez pas combien le son de cette langue maternelle est doux aux oreilles de l'exilé lorsqu'il la retrouve sur toutes les lèvres comme dans la patrie.

Mais cette sensation, si vive qu'elle soit, est peu de chose à côté du puissant intérêt qu'il y a pour les Français soucieux de l'avenir de leur pays à suivre de près la grande expérience qui se poursuit sur les rives du St-Laurent depuis les jours douloureux de la séparation. Pour l'honneur de notre race, il est consolant de constater ce qu'a pu faire un petit noyau de Français isolés, abandonnés, sur cet immense continent et de voir la forte nation qui en est issue.

Ceux-là même que l'exil ne sépare pas de la patrie feraient bien de venir se retremper parmi vous s'ils se sentaient envahis par les appréhensions que certains symptômes font naître chez les esprits prévoyants. En observant de près les rapides développements du peuple canadien français, en admirant sa force de multiplication et d'expansion, on a le droit de dire: Non, notre race n'est pas atteinte d'un incurable affaiblissement.—Si la population cesse de croître en France ce n'est donc que la conséquence accidentelle, et, on peut l'espérer, passagère des lois et des mœurs.

En quoi les lois et les mœurs du Canada diffèrent-elles de celles de la France?—Vous le savez comme moi.—Les supérieures nécessités de la défense nationale ne retiennent pas sous les drapeaux la plus vigoureuse partie de la nation. Votre législation testamentaire laisse au père de famille une juste liberté et ne lui inspire pas des calculs dont nous voyons ailleurs les funestes effets. Vos enfants reçoivent une éducation religieuse qui, avant de leur parler de leurs droits, leur enseigne leurs devoirs envers Dieu, envers l'Etat, envers la famille. Vous êtes et vous vous dites hautement un peuple chrétien et catholique soutenus et encouragés par un clergé patriotique, vous avez à force de sagesse et de ténacité, conquis l'heu-

reuse situation dont vous jouissez aujourd'hui sous l'égide d'une Reine qui restera l'une des grandes figures de notre époque, et à laquelle vous avez raison de prodiguer les témoignages de votre fidélité.—A vous, messieurs, incombe la tâche glorieuse de souvenir dans le nouveau monde l'honneur du nom français, d'y perpétuer notre langue, notre caractère, nos traditions.

D'autres discours furent ensuite prononcés par l'Hon. juge Johnston, l'Hon. M. Chapleau, le duc d'Orléans et M. L. O. David.

Puis le banquet s'est terminé au chant de "Vive la Canadienne."

A Trois-Rivières nous recevons les nouvelles suivantes de la fête qu'en a organisé, en l'honneur du Comte de Paris:

Trois-Rivières, 26 octobre.—La réception faite au Comte de Paris et à son fils le duc d'Orléans, à la cité de Lavolette a été grandiose on ne peut plus et d'un genre tout-à-fait nouveau pour nos distingués visiteurs. Dès six heures et demie la foule envahit les abords de la gare du C. P. R. A sept heures et dix minutes, un coup de canon annonça à la population de la ville et des paroisses environnantes que le convoi entrerait en gare. Et Mgr le comte de Paris et le duc d'Orléans furent reçus aux cris de: Vive la France! vive Monseigneur! vive le duc d'Orléans! poussés avec un enthousiasme frénétique par la population. Monseigneur fut reçu à la gare par Son Honneur le maire, MM. les conseillers et MM. les membres du comité de réception. Dès que nos distingués visiteurs furent montés dans le carrosse qui devait les conduire sur le Platon Lavolette, la fanfare se mêlant aux vivats de la population, attaqua le salut royal, et la procession se mit en marche. Les milliers de personnes en procession portant chacun une torche allumée présentaient un coup d'œil imposant.

Mais le clou de la fête et le spectacle qui a dû attirer le plus l'attention de nos visiteurs fut celui de voir nos deux clubs de raquettes en costume placés à proximité du carrosse d'honneur. Le *Saint-Jean-Baptiste* tenait les devants, et le *St-Maurice* faisait garde d'honneur chaque côté du carrosse. La procession s'est mise en marche et a défilé dans nos principales rues bordées de citoyens qui acclamèrent le comte aux cris de: Vive Monseigneur, vive le duc d'Orléans! Vive la France! Sur le parcours, les trois fanfares de la ville et du Séminaire exécutèrent des morceaux des mieux choisis et des plus gais.

De la gare on s'est rendu sur le Platon Lavolette, où une estrade et un trône avaient été préparés. L'estrade était toute parsemée de fleurs, de verdure et de drapeaux de toutes les nuances. Monseigneur, accompagné de son fils et de ses compagnons de voyage, s'est rendu sur l'estrade escorté par les membres des clubs *St-Maurice* et *St-Jean-Baptiste*. Son Honneur le maire a ensuite lu une adresse de bienvenue, au nom des citoyens en général; et M. de Lavallée Poussin, consul de Belgique ici, est venu présenter au nom de la jeune colonie Belge de Trois-Rivières ses hommages à M. le Comte.

Est venu ensuite M. l'échevin St-Pierre au nom de la classe ouvrière.

M. le comte a répondu en peu de mots aux adresses qui venaient de lui être lues mais avec beaucoup de sympathie.

Mgr le Comte et M. le Duc furent ensuite présentés par Son Honneur le maire à MM. les échevins et aux membres du comité de réception. Le chœur de chant du Séminaire, réuni à celui de l'Union Musicale, a entonné alors avec accompagnement de fanfare, un morceau de chant en l'honneur de la France.

De là, la procession, toujours dans le même ordre, a reconduit Son Altesse et sa suite à un hôtel où nos visiteurs ont pris le dîner. Durant

le repas la fanfare de l'Union Musicale a fait entendre de magnifiques morceaux. A son hôtel M. le comte de Paris alla au balcon et remercia encore une fois la foule du chaleureux et sympathique accueil qu'il venait de recevoir.

Durant le trajet, Son Altesse s'est informé du régime judiciaire, municipal, de la population de notre ville; il s'est informé aussi s'il résidait ici des descendants de Sir Geo. E. Cartier, a demandé des renseignements sur la ville de Nicolet et sa population.

Nos illustres hôtes ont visité Sa Grandeur Mgr Lafèche et son clergé au Palais épiscopal, le Séminaire et les deux institutions des dames Ursulines et des Sœurs de la Providence. M. le Comte, son fils, et leur suite sont partis à midi par le Pacifique pour Québec.

La cité de Lavolette a dignement fait les choses et c'est, dit-on, la plus belle réception qu'ait eu jusqu'aujourd'hui Mgr dans la province de Québec. C'est la seule ville qui l'ait reçu officiellement. Il y a ici un reporter du *New-York Herald* qui se dit enchanté de la fête.

Honneur donc aux Trifluviens et des remerciements aux membres du comité de réception, et en particulier à M. de Lavallée-Poussin, consul de Belgique ici, qui n'a rien épargné pour la réussite de la fête.

A Québec.—Tous les journaux de Québec sont remplis de rapports sur les grandes démonstrations qu'on a faites dans cette ville historique en l'honneur de ces distingués visiteurs.

Ça été tout un événement parait-il dans cette bonne ville de Québec.

A son arrivée lundi, voici l'adresse que lui lut au milieu d'un enthousiasme indescriptible et en présence de quatre à cinq mille assistants M. le Maire Fremont:

A Son Altesse Royale le comte de Paris.

Monseigneur, Votre arrivée dans les murs de la vieille cité de Champlain est pour tous ses habitants un grand sujet de joie et d'honneur.

Descendants d'une race qui nous est chère et dont l'hospitalité et la courtoisie sont reconnues dans l'univers entier, ils sont vraiment heureux et fiers de saluer en vous un français illustre aussi remarquable par ses qualités que par sa haute naissance.

Au prince qui représente aujourd'hui l'ancienne et grande famille royale qui a fondé cette ville il y a près de trois siècles, sans distinction de races ou de partis, et sans tenir compte des opinions personnelles de chacun sur la politique française, nous, citoyens de Québec, sommes unanimes à souhaiter une cordiale bienvenue et à vous faire un accueil digne du premier gentil-homme de France.

Loyaux sujets de Sa Majesté Britannique, nous nous réjouissons que le *home* anglais soit devenu pour vous un asile plus large, et la plus chaleureuse hospitalité vous est due sur ce sol qui appartient à l'Angleterre, mais qui fut la Nouvelle-France et dont les habitants sont restés français.

Notre ville, Monseigneur, est la ville historique, toute peuplée de souvenirs de la vieille France et elle vous dira mieux que nos paroles quelle communauté de sentiments nous unit à vous.

Vous y trouverez bien des pierres et des endroits mémorables qui ne seront pas sans éloquence et qui vous raconteront de touchantes histoires remplies des noms de vos illustres ancêtres.

Que notre vieux Québec soit donc auprès de votre Altesse l'interprète de nos sentiments, que les souvenirs d'un passé glorieux nous réunissent dans une affection commune, et dilatant nos poitrines nous fasse pousser un même cri d'amour filial: VIVE LA FRANCE.

Le comte de Paris a répondu brièvement mais avec beaucoup d'appréhension.

Monsieur le Maire, "Je vous remercie de votre cor-

diale bienvenue. Mon fils et moi nous sommes heureux de nous trouver dans cette ville historique qui, comme vous le dites, est pleine des souvenirs de la vieille France. L'accueil que nous trouvons dans ce pays auquel nos ancêtres avaient donné le nom de Nouvelle-France nous touche profondément. Séparés de notre patrie, nous sommes heureux de nous trouver au milieu de français d'origine et nous les félicitons du bonheur dont ils jouissent sous le règne de leur auguste Souveraine."

Lundi soir il y a eu réception en leur honneur à Spencer Wood et mardi soir a eu lieu un grand banquet à l'hôtel St Louis auquel assistaient les Ministres et tous les hommes les plus distingués de Québec.

M. le Comte de Paris et sa suite sont repartis mercredi pour New-York et de là pour retourner dans leur pays.

Il n'y a pas de doute que ces messieurs ont emporté le meilleur souvenir du Canada et des Canadiens.

L'ouverture de la Session à Québec aura lieu mardi prochain.

Nous tâcherons de tenir nos lecteurs au courant des grandes questions qui seront débattues devant la Chambre.

Le Salaire des Ministres.

On agite depuis quelque temps dans la presse, la question de savoir s'il ne serait pas juste et équitable de donner aux chefs d'opposition le même salaire que celui des ministres de la Couronne.

Nous ne serions certainement pas pour notre part, opposé à une mesure allant à donner aux chefs d'opposition un salaire suffisant pour les mettre en état de faire honneur à leur position, comprenant qu'il retombe toujours sur eux une responsabilité considérable, et qu'étant appointés pour sauvegarder les intérêts généraux d'une province ou du pays, ils se trouvent dans une position exceptionnelle et qu'ils leur faut consacrer beaucoup de temps, beaucoup d'énergie et beaucoup d'argent pour diriger convenablement le parti à la tête duquel ils se trouvent, et surveiller prudemment tous les actes du gouvernement au pouvoir.

Cependant, avant d'adopter un tel procédé, nous nous demandons, nous, s'il n'y a pas une autre question qui s'impose et s'il ne serait pas encore plus à propos, plus juste et plus raisonnable d'augmenter un peu le salaire de nos ministres qui dépensent d'une année à l'autre toute leur énergie, tous leurs talents et toutes leurs capacités pour la plus grande gloire et le bien commun des administrés.

Prenez par exemple l'Honorable M. Mercier et l'Honorable M. Robidoux dans la Province de Québec; deux avocats éminents, qui feraient certainement avec leur profession dix à quinze mille piastres par année.

Eh bien ces hommes-là sont ministres, ils sont obligés d'abandonner leur bureau, de céder leur clientèle à leurs voisins, de se séparer presque continuellement de leur famille pour consacrer toute leur attention, tout leur temps et toute leur intelligence au service public.

De plus, ils ont toujours à faire face à une foule d'obligations; il leur faut se rendre à une foule de demandes; et pardessus le marché, il leur faut être vilipendés d'une année à l'autre par une presse sans merci.

Et c'est avec la modique somme de \$4,000.00 par année qu'on croit payer raisonnablement des hommes comme ceux-là.

Non, à notre avis, ce n'est pas pas avec un salaire comme celui-là que des ministres peuvent réellement faire honneur à leur position et être dédommagés un peu des sacrifices qu'ils font pour servir leur pays.

Pour notre part, nous serions d'opinion que le salaire de nos ministres devrait être, dès cette année porté à au moins \$6,000.00 et celui du chef d'opposition à \$3,000.00.

Nous reviendrons plus au long sur ce sujet.

NOTES LOCALES

L'Hon. juge Ouimet était de passage en cette ville, dimanche dernier en route pour Sorel.

L'Hon. M. Sylvestre est descendu à Québec mardi, pour assister à une séance du Conseil d'agriculture qui a eu lieu mercredi.

A une séance du conseil de ville tenue mercredi dernier, le règlement concernant l'ouverture d'un parc public dans la ville de Berthier a été définitivement adopté.

Plusieurs personnes se plaignent, qu'on laisse entrer des animaux dans le cimetière, qui massacent les plantations qu'on y a faites. On devrait y voir immédiatement.

L'Hon. juge Gill qui a présidé au dernier terme de la cour de circuit à Berthier et qui avait pris en délibéré une cause de Dufresne contre Moran, est venu mardi dernier rendre son jugement déboutant l'action du demandeur.

Plusieurs personnes se sont rendues à la gare du Pacifique dimanche soir et mercredi après-midi, pour voir passer le Comte de Paris et les grands personnages qui l'accompagnaient.

M. James Cuthbert a donné hier soir un joli parti auquel assistaient plusieurs amis. On s'est amusé fort bien, et la réception faite par M. Cuthbert a été princière. On s'est séparé fort tard.

Les invités ont été enchantés de leur veillée.

M. Clements, de Kingston, et oncle de Madame Clements et de M. Archie Ralston de cette ville, était à Berthier lundi dernier.

Il est venu voir une de ses jeunes filles qui est à l'école de Madame Clements.

Nous avons appris avec peine la mort de l'épouse de M. J. O. Dauphinais, échevin de la cité de Sorel, arrivée la semaine dernière.

Nous offrons nos plus sincères condoléances à M. Dauphinais dans le grand malheur qui vient de lui arriver.

M. C. A. Chênevert, M. P. P., partira mardi prochain pour aller prendre son siège à Québec.

Il reviendra à Berthier tous les samedis autant que possible. Pendant son absence on pourra lui écrire à Québec ou s'adresser à M. M. A. L. Aubin, notaire ou à M. A. Demers, avocat, qui veulent bien avoir l'obligeance de répondre pour lui tant pour affaires judiciaires que pour toutes autres affaires.

M. Magloire Olivier, chef de police, a donné jeudi dernier une jolie fête aux huitres. M. le maire Lamarche et tous les conseillers y assistaient ainsi que plusieurs autres invités. On s'est, paraît-il, fort bien amusé et M. Olivier a su de toutes les manières égayer les convives.

ADRESSES.

A. DEMERS,
AVOCAT,
RUE EDOUARD, BERTHIER.

GERMAIN & CHENEVERT,
AVOCATS.
BUREAU DE La Gazette de Berthier,
BERTHIER, Q.

A GERMAIN,
AVOCAT,
RUE GEORGE,—SOREL P. Q.

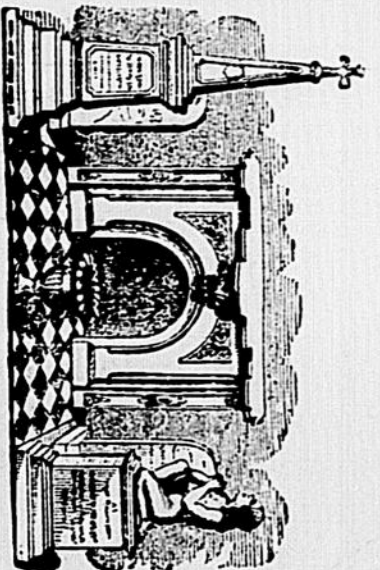
G. E. MAURALT,
AVOCAT
RUE GEORGE,—SOREL P. Q.

NOÉ PICHE
HUISSIER C. S. ET AGENT COLLECTEUR.
ST-BARTHELEMY.
Se chargera de toutes affaires du ressort de sa commission et de toutes collections et agences quelconques.
1er Mars 1889.—1a.

DR C. LAFONTAINE,
MEDECIN et PHARMACIEN,
RUE EDOUARD - - BERTHIER

Banque Ville-Marie.
BUREAU PRINCIPAL, - MONTREAL.
Succursale, A BERTHIER (En haut).
Continue comme par le passé à escompter tout ce qui est du ressort des Banques. Acnète et vend lettres de change et traites sur toutes es parties de l'Europe et des Etats Unis. Occasion favorable pour les cultivateurs de faire des dépôts avec profit.
Pour dépôts fixes, 4 pour cent d'intérêt.
Pour autres informations, s'adresser au gérant,
A. GARIÉPY,
RUE EDOUARD, BERTHIER

LS. BURDELAIS
St-Cuthbert
— AGENT GÉNÉRAL DE —
Monuments Funèbres,
POUR LA MAISON
LS Fressinet,
DE NICOLET.



Monuments en Pierre,
MARBRE ET GRANIT.
OUVRAGE GARANTIE.
CONDITIONS FACILES.

A Vendre.
Un magnifique moulin à scie tout neuf de 25 pieds par 80 avec deux roues rondes marchant par la vapeur (de douze pouces) situé dans le meilleur endroit de la paroisse de St. Cuthbert.
Avec de plus un moulin à bardeaux, foulon et presse.
Conditions faciles.
S'adresser à
M. PAUL LAVALLÉE
de St. Norbert
10 mai 1889.—1m.
A VENDRE.
Une grande quantité de hardenoux de première qualité et à des prix exceptionnellement bas.
S'adresser pour le voir et l'acheter à **M. J. O. HÉLÉU,** agent de **M. E. BEAUSOLEIL,** 16 St Gabriel de Brandon

W. G. McCONNEL
AGENT GÉNÉRAL D'ASSURANCE CONTRE
Le Feu, Vie, Accidents et Marines,
que pour des Compagnies de première classe tel que la
Canada Life, Northern, Queen, Western,
Citizens, etc.

Risques placés au plus bas taux possibles.
GERANT LOCAL DE LA COMPAGNIE DU
TELEPHONE BELL
BUREAU CENTRAL - - RUE EDOUARD,
BERTHIERVILLE.

F. J. A. DEMERS,
HORLOGER & BIJOUTIER
VIS-A-VIS LE MARCHE
BERTHIER,

A l'honneur d'annoncer au public qu'il vient d'ouvrir un magasin, où il se chargera de la confection de
BIJOUTERIES, JONCS, &c.
Et de la réparation de MONTRES, HORLOGES, &c., &c.
Il aura aussi toujours en main un assortiment complet de Montres, Horloges, Bagues, Lunettes, Pince-Nez, &c., qu'il vendra à des prix défiant toute compétition.
Ouvrage garanti pour un an.
Une visite est sollicitée.
F. J. A. DEMERS.

HOTEL GUILMETTE
Tenu dans l'ancienne résidence de monsieur Louis Tranchemontagne, à deux pas du débarcadere de la Compagnie du Richelieu et de la gare du Pacifique.

Cet hotel refait à neuf offre tout le confort désirable aux
TOURISTES ET VOYAGEURS DE COMMERCE,
La table ne laisse rien à desirer.
Les Vins et Cigares sont de premier choix.
Une visite est sollicitée.
H. GUILMETTE & CIE.
PROPRIETAIRES.

La femme pâlit, son appétit s'en va avec ses forces. Vite, achetez une bouteille du fortifiant sans égal, "Le Régulateur de la Santé de la Femme" du Dr Larivière, Manville, R. I. A vendre dans toute bonne pharmacie. Evans Sons, agents généraux pour le Canada.
Toute femme qui fait usage du fameux remède "Le Régulateur de la Santé de la Femme" du Dr Larivière, Manville, R. I., sent un bien être intérieur, une espèce de vigueur qui parcourt tout le corps et donne une vie nouvelle. Le remède est très employé dans les chaleurs. Essayez-le. A vendre dans toute bonne pharmacie. Evans Sons, agents généraux pour le Canada.
Août 1890.

Drs Trestler & Globensky
CHIRURGIENS-DENTISTES,
No. 1592, RUE NOTRE-DAME.
Pres du Palais de Justice.—MONTREAL.

L'extraction des dents se fait sous l'influence de l'éther, du chloroforme, du gaz hilarant, du gaz végétal, ou sans agents, au choix de la pratique.
Les personnes qui arrivent le matin par vapeur ou par chemin de fer pourront retourner le soir du même jour avec leur dentier, si elles font leurs commandes immédiatement après leur arrivée le matin.
C. F. F. TRESTLER, L. C. D.
STEPHEN GLOBENSKY, D. C. D.
30 nov. '88.

ETABLIS EN 1877.
J. O. WEILBRENNER,
Agent d'Affaires et Encanteur
POUR LE
DISTRICT de RICHELIEU.
Ce monsieur porte une attention toute spéciale pour affaires de Collections de compte, billets, etc.—Affaires de faillite—Inventaire, Achat de Livres de crédits—Marchand à Commission—Vente privée ou à l'encan de propriétés ou fonds de commerce et peut fournir les meilleurs références.
POSTE BOITE 415—SOREL.
9 août : 889.

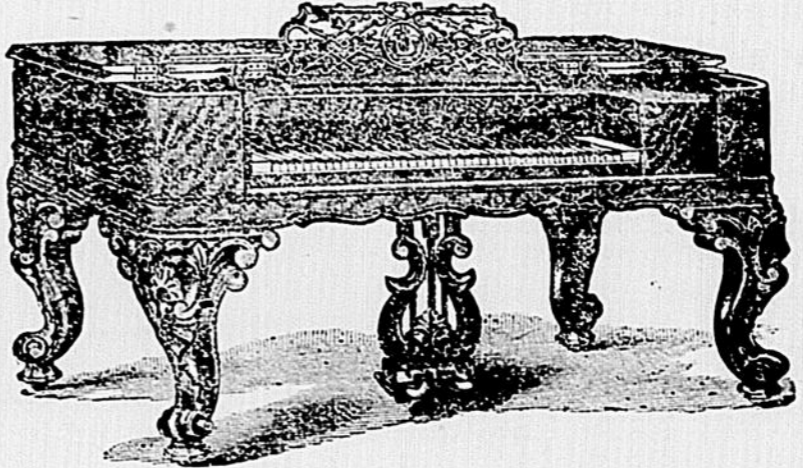
ASSURANCE contre le FEU PHENIX DE LONDRES
ANGLETERRE.
ETABLIE EN 1792.
Succursale Canadienne Etablie en 1801.
Emet des polices en français; la première Cie d'Assurance anglaise qui a établi une succursale au Canada.
Le montant des pertes, payé depuis la fondation de la Compagnie \$ 75,000,000
Surplus au fond de réserve... 3,000,000
Responsabilité des Actionnaires ILLIMITÉE
Dépôt au Gouvernement fédéral.
Pour la garantie des assurés
Canadiens \$187,043.00
Réclamations payées avec la plus grande ponctualité.
AGENT A BERTHIER.

P. TELLIER,
NOTAIRE.
— AGENT GENERAL D'ASSURANCE. —
Feu-Vie
ACCIDENTS ET MARINE,
RUE EDOUARD, — BERTHIER
30 nov. '88.

BOISSEAU FRERES,
235 & 237, RUE ST-LAURENT,
MONTREAL.

Nos importations du Printemps sont maintenant au complet et nous pouvons offrir toutes nos marchandises à meilleur marché que n'importe quelle autre maison.
Nous mettons en vente comme occasion exceptionnelle: Un lot magnifique de GANTS de KID seulement 25 cents la PAIRE.
AUSSI:—Satin couleur, seulement 29 cts; Satin Aural, seulement 69 c.; Soie pongée unie, seulement 50 cts; Soie pongée imprimée, seulement 75c.; Satin sublime, toujours vendu \$1.00 à 69 cts; Serge française, toujours vendue 65 cts à 41 cts; Etoffe à robe depuis 10 cents la verge; Doublure pour robe à 5 cents la verge.
N'ont jamais été aussi bon marché:—Dentelles de tout choix, valeur 25 cents, vendues seulement 5 cts la verge; Bas cachemire, valeur 40 cts pour 25 cts.
Nous recommandons comme extrême bas prix:—Nos Habillements drap faits sur mesure depuis \$8.00, et nos Pantalons à 2.25, 2.75 et 3.00.

Boisseau Freres,
235 & 237, Rue St-Laurent,—MONTREAL.
6 avril 1889.



IL EST TRÈS FACILE AU PUBLIC D'ACHETER DE LA MAISON
LAURENT, LAFORCE & BOURDEAU,
vâ que les pianos qu'ils vendent sont en usage dans le pays depuis nombre d'années. Tel que le célèbre piano HARDMAN, New-York, que nous vendons depuis 20 ans, MARSHALL & WENDELL, Albany, N. Y., depuis 30 ans et STEVENSON & CIE., depuis l'existence de la fabrique. Les instruments sont beaucoup régnés dans les communités religieuses, et dans l'élite de la société de la province de Québec.
Comme par le passé nous vendons à termes faciles. Nous prenons les vieux instruments en échange. Ces pianos sont remis à neuf à notre atelier auquel sont employés les ouvriers les plus habiles. Catalogues fournis sur demande. Téléphone No. 1297.

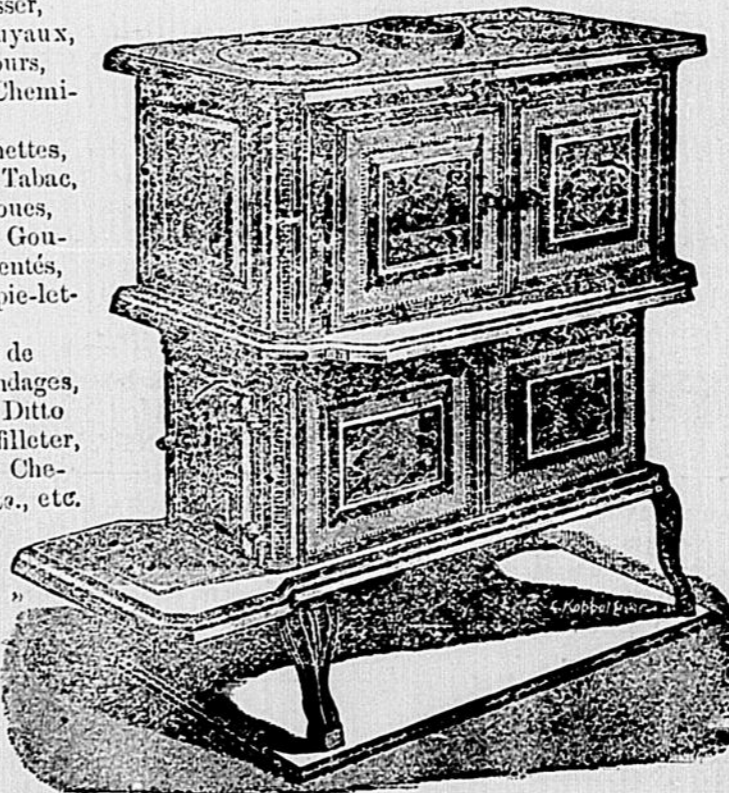
Laurent, Laforce & Bourdeau,
1637—Rue Notre-Dame—1637
MONTREAL.
20 SEPTEMBRE 1889.

Président: PROSPER ALLARD. —:—:— Gérant: P. GOURDON
LA

Compagnie Industrielle
DE BERTHIER (LIMITÉE.)
Incorporée 1887. Capital Autorisé, \$30,000.

FONDERIE DE
Pieces pour Machines et d'Articles de Menage, notamment du celebre Poêle "CANADA," Poêle "FAME," a Bois et a Charbon.

Chaudières,
Canards, Poêlons,
Sinks, Auges,
Fers à Repasser,
Ronds de Tuyaux,
Portes de Fours,
Portes de Cheminées,
Porte-Allumettes,
Couteaux à Tabac,
Bottes de Roues,
Serre-joints, Goudron, patentes,
Presses copie-lettres
Refouleuses de Bandages,
Pliieuses de Ditto
Machines à filleter,
Poids pour Chevaux, etc., etc.



FABRIQUE DE
Boulons "Chevilles" pour Voitures, Roues, Patins, Poêles, Charrues, Ponts, etc. Peintures pour Granges et Écuries, Targettes de Chassis, Verrous, Ecrous, Rondelles, Rivets, Serre-Joints, Tire-Fonds, Boulons de Clôtures, etc., etc.
Réparations de toutes espèces de Machines, à très bas prix.
Les visiteurs seront toujours bien reçus à la manufacture.
Avec notre devise de "Beaucoup de ventes avec petits profits," nous faisons toute compétition. Achat de vieilles fontes et vieux fer au plus haut prix du marché.
Manufacture à Berthierville, à côté de la résidence de Monsieur
F. O. LAMARCHE, maire de Berthier.

COMMERCE.

MARCHÉ DE BERTHIER
BERTHIER, Oct 1890.
LÉGUMES
Patates, le minot..... \$0 25 à 30
Oignons, le minot..... à
Fèves, le minot..... à
Oignons, la tresse..... 0 8 à 10
Choux des Etats-Unis.. 0 5 à 0 6
Fèves, la terrinée..... 0 4 à 0 5

GRAINS
Blé, le minot..... \$..... à
Pois, le minot..... 0 80 à 0 90
Blé d'Inde, le minot..... 0 60 à 70
Avoine, le minot..... 0 45 à 0 50
Sarazin, le minot..... 0 60 à 0 70
Orge, le minot..... à
Gaudriole..... à
Graine de mil..... à

VOLAILLES ET GIBIERS
Dindes, la couple..... \$1 20 à 1 5
Oies, la couple..... à
Poules, la couple..... 0 25 à 0 30
Pigeon, la couple..... 0 15 à 0 20

VIANDES
Beuf, la lb..... 07 à 8
Beuf, 100 lb..... 6 00 à 7 00
Pore frais, la livre..... 9 à 10
Lard salé..... 10 à 12
Pore frais, 100 lbs..... 6 00 à 7 00
Mouton, jeune quartier.. 60 à 70
Veau, jeune quartier.... 40 à 50

FARINE
Farine en quart..... 4 70 à 5 70
Farine en poche, 100 lb 2 20 à 2 50
Farine de blé d'Inde... 1 75 à 1 90
Farine de gruau..... 3 25 à 3 50
Sarazin..... à

PRODUITS DE LA FERME
Beurre frais, la lb..... 18 à 20
Beurre salé..... 15 à 18
Œufs frais, la douzaine. 15 à 20
Laine, la lb..... 30 à 35
Laine filée, la lb..... 60 à 75
Savon..... 06 à 08

DIVERS
Miel coulé, la lb..... 8 12 à
Miel en gâteaux, la lb.. 12 à 15
Sucre d'érable, la lb.... 07 à 8
Graisse, la lb..... 12 à 0 15
Tabac en feuille, la lb.. 08 à 0 15
Paille, le 100 bottes.... 5 00 à 5 50
Foin, le 100 bottes..... 5 50 à 6 50
Peau de bœuf, la lb..... 4 à 4
Peau de veau..... 8 à 0 10
Sirop d'érable, le gallon 90 à 1 00
Peau de mouton, jeune. 60 à 0 75
Cochon vivant, jeune... 3 00 à 4 00

PRIX DES GRAINS CHEZ LES MARCHANDS DE BERTHIER.
Avoine..... par 36 lbs. \$0 45 à 50
Sarazin..... par 50 lbs. 60 à 70
Orge..... par 50 lbs. à
Pois..... par 66 lbs. 85 à 90
Graine de lin par 60 lbs. à
Fèves..... par 60 lbs. à
Bic de semence..... 1 50 à 1 60

DECOUVERTE!
DECOUVERTE!!
DECOUVERTE!!!
Un remède enfin trouvé pour la guérison des *Eparvins, Formes, Mollettes, Jardons, Vessigons, Capelets, Arthrites, Luxations, Contusions, etc., etc.*
Le **LINIMENT RESOLUTIF** de BIBEAU est en effet le meilleur curatif connu d'après le témoignage des meilleurs Médecins Vétérinaires du Canada et des Etats-Unis pour la guérison des maladies plus haut mentionnées.

Découverte!
Decouverte!
Decouverte!
Le **Spécifique** de BIBEAU contre les coliques n'a jamais été surpassé par aucune préparation de ce genre.
Decouverte!
Decouverte!
Decouverte!
La **Lotion Astringente** de BIBEAU est sans contredit la meilleure préparation actuellement sur le marché pour la guérison des *Ulcères, Plaies, Bessures, fuites par le collier, le harnais, etc., etc.*

DECOUVERTE!
DECOUVERTE!!
DECOUVERTE!!!
Crisinifère de BIBEAU. Ce remède a pour effet de faire repousser promptement le crin sur le cou et la queue du cheval.
DECOUVERTE!
DECOUVERTE!!
DECOUVERTE!!!
Onguent **Antiprurique** de BIBEAU sans égal pour la guérison des maladies de la peau, telles que Gale, Boutons, Prurigo, Démangeaisons, etc.
DECOUVERTE!

DECOUVERTE!!
DECOUVERTE!!!
Onguent **Dessicatif** de BIBEAU infailible contre les maladies appelées: *Eaux aux jambes, Crevasse, etc., etc., auxquelles sont sujetes les animaux.*
Toutes ces préparations sont en vente chez **M. Louis Tranchemontagne,** marchand-général, Berthier, ainsi que chez
A. J. BIBEAU,
Médecin Vétérinaire,
JOLIETTE, P. Q.
15 Novembre 1889.

A VENDRE.
Magnifiques vues de la ville de Berthier, prises à vol d'oiseau, pour cinquante centimes, à la Gazette de Berthier.